

COMPTE RENDU DU CTL DU 15/10/2013

Nous avons à l'ordre du jour les points suivants :

- le transfert de la gestion de la commune de Sigale de la trésorerie de Levens à celle de Puget-Théniers à la demande du Maire. Celle-ci est la conséquence de la fermeture de la trésorerie de Roquesteron faite à la va-vite sans consultations des contribuables, contrairement à ce que l'administration fait croire. Nous nous sommes donc abstenus.
- les trésoreries de Bar/Loup et de l'Escarène ont demandé à réduire les horaires d'ouverture au public pour cause de difficultés dans le service. Même si nous comprenons la demande du service liée aux conditions de travail, nous sommes très attachés au service public. Nous nous sommes donc abstenus.
- le SIP de Valbonne ayant été mis en place au 1^{er} juillet 2013, les agents ont dû se prononcer sur leur règlement intérieur de l'horaire variable SIP et SIE. N'ayant pas eu communication des votes, nous avons voté contre en demandant à avoir les documents rapidement et en précisant que le choix des agents est de plus en plus restreint.

Puis la direction nous a informés sur les points suivants :

- soutien technique : la CGT a depuis fort longtemps dénoncé le manque d'appui technique des agents dans les services dans la mesure où la DG a préféré mettre en place des managers plutôt que des techniciens. M. Peiclier avait entendu le message et avait décidé de valider la mise en place d'un plan d'actions de soutien technique (document joint). La CGT a reconnu le bien fondé de ce dispositif qui permettra de pallier la défaillance de certains chefs de service. Nous avons demandé à la direction de suivre l'application stricte de ce dispositif.
- concernant les suppressions d'emplois 2014, il est prévu : **47 suppressions** se déclinant comme suit = 2 A+ ; 7 A (3GP et 4 FF) ; 17 B (7GP et 10FF) et 21 C (4GP et 17FF). La direction a fait remonter les spécificités locales pour essayer de gratter à la marge quelques emplois !!! Nous avons exigé que la direction nous fournisse un tableau charges/emplois avant le CTL emplois. Puis nous avons fait remarquer que l'année dernière on avait raclé l'os et que cette année on atteignait la moelle.
- le budget 2014 est en baisse de 600 000€ donc en deux ans, il est passé de 9,5 à 7,5 millions d'euros (plus 2,5 millions de loyers). La direction se félicite d'avoir clôturé le budget 2012 ! Il en sera de même pour 2013 grâce aux économies réalisées sur l'affranchissement. Nous avons dénoncé le fait que l'administration rogne de plus en plus sur tout y compris le bien être des agents. La direction s'est

réjouie de pouvoir terminer 2013 sans faire de cavalerie contrairement à beaucoup d'autres directions ; par contre 2014 s'annonce très difficile.

- La direction nous a informé que la trésorerie Nice HLM devenait la Trésorerie « NICE COTE D'AZUR HABITAT ».

Les questions diverses :

➤ **La Zone Urbaine Sensible (ZUS) :** les centres des finances publiques situés en ZUS ouvrent droit à l'attribution d'une ASA (avantage spécifique ancienneté).

Le périmètre de la ZUS de NICE ST-AUGUSTIN, défini par le décret de 1996 inclut le Boulevard René Cassin.

Or le poste NICE HLM n'est pas prévu dans le dispositif bien que situé sur le dit boulevard.

La CGT est intervenue pour dénoncer cet « oubli » de la DGFIP. La DDFIP 06 s'est « empressée » de nous répondre qu'elle allait vérifier et nous tenir au courant...affaire à suivre !

➤ **Revenus Monégasques :** lors de la dernière campagne de CSP il a été demandé aux services de ne contrôler que les revenus Monégasques dont le montant annuel dépasse 25000 €.

La CGT a demandé, au titre de l'équité fiscale de reconsidérer à la baisse ce plafond. En effet, les résidents français travaillant à Monaco, et dont le revenu annuel se situe sous ce plafond ne se voient pas « notés » sur les listes destinées aux SIP dans le cadre des défaillants montant sur montant.

M. RENARD a déclaré que les arbitrages qu'il devait opérer ne permettaient plus d'assurer l'équité fiscale dans les Alpes Maritimes.

C'est la misère humaine et budgétaire, les Alpes-Maritimes vont devenir un paradis fiscal alors que la richesse ne cesse d'augmenter en France !!! (le CAC 40 a gagné 15% depuis début 2013).